

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

L'An deux mil dix-sept, le douze décembre,  
le Conseil Municipal de la commune de LASSAY SUR CROISNE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur François GAUTRY,  
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 novembre 2017

**Présents** : M. GAUTRY, Maire, M. BAUD, M. FENEROL, Mme BOILEAU, Adjoints,  
Mme DUFLOS-BRETON, Mme COMPAIGNON DE MARCHEVILLE, Mme GOUNIA, M. MARGUERAY, Conseillers  
Municipaux

**Absents excusés ayant donné procuration** : Mme MOTTE a donné procuration à M. le Maire – Mme DEGOUTE  
a donné procuration à Mme DUFLOS-BRETON

**Absent excusé** : M. BERNARD

**Secrétaire de séance** : Mme BOILEAU

-----

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte-rendu
- Projet de vidéo-protection : demande de subvention : DETR – Amende de Police / adhésion au syndicat départemental de vidéo-protection - délibération
- Marché relatif à la maintenance, rénovation et l'extension de l'éclairage public – délibération
- Demande inscription de M. Caillat René sur le Monument aux Morts
- Commune de Lassay sur Croisne / Schussler - informations
- Affaires et questions diverses à présenter par écrit

-----

Le précédent compte-rendu a été approuvé et signé des membres présents.

-----

### Délibération 2017.12.01

#### OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 6 - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2017 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

#### Fonctionnement

6450	- 1000.00 €
60612	+ 1 000.00 €

Accord à l'unanimité.

**Délibération**  
**2017.12.02**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2018 : PROJET DE VIDEO PROTECTION**

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le projet de vidéo protection
- d'approuver le plan de financement ;
- d'adhérer au Syndicat Intercommunal de vidéo-protection
- d'autoriser le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la DETR 2018. Le coût d'objectif des travaux est estimé à 17 617.00 € HT à réaliser sur 2018.

Son financement serait le suivant :

<b>BESOINS</b>		<b>RESSOURCES</b>	
	<b>Prévu HT</b>		<b>Demandé</b>
Pose caméras	10 531.00 €	Subvention DETR 50 %	8 808.50 €
Passage câbles	7 086.00 €	Subvention DSR	En cours
		Amendes de Police	En cours
		Autofinancement	8 808.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 617.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 617.00 €</b>

Accord unanime du Conseil Municipal qui autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

-----  
**Délibération**  
**2017.12.03**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2018 : PROJET DE VIDEO PROTECTION**

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le projet de vidéo protection
- d'approuver le plan de financement ;
- d'autoriser le Maire à déposer un dossier de subvention au titre des amendes de police 2018. Le coût d'objectif des travaux est estimé à 17 617.00 € HT à réaliser sur 2018.

Son financement serait le suivant :

<b>BESOINS</b>		<b>RESSOURCES</b>	
	<b>Prévu HT</b>		<b>Demandé</b>
Pose caméras	10 531.00 €	Subvention DETR 50 %	8 808.50 €
Passage câbles	7 086.00 €	Subvention DSR	En cours
		Amende de Police	En cours
		Autofinancement	8 808.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 617.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 617.00 €</b>

Accord unanime du Conseil Municipal qui autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

-----  
**Délibération**  
**2017.12.04**

**OBJET : ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VIDEO PROTECTION**

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer au Syndicat intercommunal de vidéo-protection ayant pour objet le déport d'images des centres de visionnages communaux vers le groupement de gendarmerie de Loir-et-Cher (la commune doit désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants), d'en valider les statuts, et de l'autoriser à signer la convention de partenariat avec la gendarmerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote l'adhésion au syndicat intercommunal de vidéo-protection
- En valide les statuts
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la gendarmerie
- Désigne deux délégués titulaires : M. Gautry François et Mme Boileau Martine et deux délégués suppléants M. Baud Michel et M. Fénerol Yves
- 

-----  
**Délibération**  
**2017.12.05**

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MAINTENANCE, LA RENOVATION ET L'EXTENSION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle que le marché de maintenance et de rénovation ou extension de l'éclairage public conclu avec INEO arrive à échéance au 31 décembre 2017.

À cet effet, une procédure a été lancée en vue de renouveler ce marché.

Ledit marché public, passé sous forme d'une procédure adaptée, a été mené en groupement de commande avec plusieurs communes (Billy, Gy en Sologne, Lassay sur Croisne, Meusnes, Soings en Sologne).

La mairie de Selles-sur-Cher est désignée coordonnateur du groupement.

La commission de groupement s'est réunie le 24 novembre 2017 pour procéder au choix de l'attributaire.

Au vu des critères, la Commission de groupement, a décidé de retenir la proposition de la société INEO domiciliée à Saint-Gervais-La-Forêt proposant :

- un coût de maintenance au point lumineux de 11.50 € HT.

- un bordereau de prix unitaires correspondant aux travaux d'extension et de rénovation qui sont pris en charge par chaque commune sur son territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Entérinant le choix de la Commission de groupement,

- Autorise le Maire à signer avec la société INÉO, le marché relatif à la maintenance, rénovation et extension des installations d'éclairage public. Concernant le poste rénovation et extension, les prix applicables sont ceux indiqués au bordereau de prix unitaires.

#### **DEMANDE D'INSCRIPTION DE M. CAILLAT René SUR LE MONUMENT AUX MORTS**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par M. Caillat Pierre sollicitant l'inscription de son grand-père M. Caillat René sur le monument aux morts, décédé au combat le 22 août 1914.

Accord de l'ensemble des membres du conseil municipal

Une cérémonie sera organisée le 8 mai 2018.

#### **COMMUNE DE LASSAY SUR CROISNE / SCHUSSLER**

M. le Maire donne lecture du jugement du 15 novembre 2017 du Tribunal d'Instance de Blois.

#### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

- SMIEEOM : proposition de location d'un broyeur – accord de la commune – M. le Maire propose de le mettre à disposition des administrés qui souhaiteront broyer leurs végétaux et récupérer les copeaux – information dans le bulletin municipal
- Proposition de M. le Maire aux conseillers municipaux de visiter la centrale nucléaire de St Laurent Nouant
- Vœux de M. le Maire le jeudi 4 janvier 2018 à 18 h 30
- Auberge « Le Prieuré » - Travaux d'électricité à prévoir
- Association St Hilaire – modification des statuts – dorénavant celle-ci est reconnue d'intérêt général et peut collecter des fonds publics pour les travaux de l'église –

- Mme GOUNIA présente le rapport du conseil d'école.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.